

Seul le texte prononcé fait foi.

Exposé de Herbert J. Scheidt, Président de l'ASB, Conférence de presse annuelle, 16 septembre 2021

Pour une place financière tournée vers l'avenir

Mesdames et messieurs, chers journalistes

Que vous soyez présents dans cette salle ou que vous nous suiviez à distance, je suis ravi de votre participation et je vous souhaite la bienvenue à notre conférence de presse annuelle. A celles et ceux d'entre vous qui sont physiquement parmi nous, je tiens à dire ma joie de les accueillir dans nos nouveaux locaux. Situés au centre de Zurich, ceux-ci sont l'aboutissement d'un projet de longue haleine. Nous sommes désormais au cœur de la vie financière grâce à ce lieu qui nous rapproche de vous, mais aussi de beaucoup de nos membres.

L'ASB: un centre de compétences dédié à l'intérêt général de la place financière

Depuis 2015/16, dans le sillage des années difficiles qui ont suivi la crise financière et la crise de la dette souveraine, l'ASB a procédé à une réorientation stratégique, organisationnelle et thématique de ses activités. Nous avons développé notre expertise sur des sujets importants, comme la numérisation ou le développement durable, et nous sommes ainsi devenus un **centre de compétences** résolument tourné vers les thèmes d'avenir. Grâce à cette expertise conjuguée à un solide pragmatisme, l'ASB fait désormais entendre une voix bien informée, objective, et elle s'est imposée comme une interlocutrice de choix qui dialogue **d'égal à égal** avec la Berne politique.

Notre Association joue un **rôle intégrateur et fédérateur** important dans les relations entre les milieux politiques, les milieux économiques et la société. La mise en œuvre du programme d'aides COVID-19, en particulier, a montré combien cette coopération ouverte et partenariale était efficace.

Lorsque nous prenons position, nous le faisons après concertation avec nos membres, en mettant l'accent sur l'intérêt général et en recherchant un juste équilibre entre les intérêts des parties concernées. Nous formons ainsi une **démocratie en miniature**. Dans une société pluraliste, où les faiseurs d'opinion sont légion – et c'est plus vrai encore depuis la pandémie de COVID-19 –, ce travail est extrêmement précieux pour les décideuses et les décideurs politiques. Il constitue notre *unique selling proposition*: notre Association présente des solutions concertées, viables et conformes à l'intérêt général, qui servent ensuite de base pour trancher à l'échelon politique.

Permettez-moi à présent d'examiner **cinq champs d'action importants** dans lesquels nous nous sommes impliqués en ce sens et continuerons d'œuvrer à l'avenir. Jörg Gasser reviendra en détail après moi sur certains de ces sujets.

L'économie des données: un facteur de succès

L'économie des données, c'est-à-dire l'utilisation ciblée et responsable des données pour personnaliser les produits et les services, est devenue un facteur de succès important pour nos banques. Afin d'assurer la compétitivité de la place financière suisse, il est dès lors essentiel que nos membres puissent bénéficier des opportunités inhérentes à ces innovations technologiques avec le moins de restrictions légales possible. Dans le même temps, les banques sont particulièrement attachées à protéger les données qui leur sont confiées. C'est dans ce contexte, et pour faire suite à l'adoption de la nouvelle loi sur la protection des données, que l'ASB a publié en mai 2021 un **guide relatif à la gestion des données dans les activités bancaires courantes**. Celui-ci propose aux banques des lignes directrices pratiques d'une grande utilité.

L'utilisation des données est appelée à se développer plus encore dans le cadre de l'open banking. L'open banking consiste pour les banques établies à ouvrir des interfaces numériques, permettant ainsi les interactions avec de nouveaux prestataires. Les moteurs de cette évolution sont les besoins et les comportements de la clientèle elle-même, qui tient aujourd'hui à bénéficier de toutes les solutions technologiques. Associer la capacité d'innovation des nouveaux prestataires à l'expérience et à la large base de clientèle des banques établies génère de la valeur ajoutée pour les clientes et les clients: les nouveaux prestataires apportent leur capacité d'innovation et numérisent des maillons importants de la chaîne de création de valeur, tandis que les banques assurent la rentabilité grâce à la scalabilité. Elles n'en continuent pas moins de fournir des gammes complètes de services, répondant ainsi à l'ensemble des besoins des clientes et des clients.

Le développement optimal de ces interactions entre les banques, les entreprises Fintech et d'autres partenaires nécessite des conditions-cadres ouvertes et propices à l'innovation, mais aussi de la stabilité, de la fiabilité et une gestion des données personnelles qui soit digne de confiance. Nous mettons toute notre énergie à coordonner ces différentes exigences, que ce soit par notre engagement en faveur de l'**open finance** ou par la publication de guides, comme le **guide «Cloud»** ou le **guide relatif à la gestion des données** que je viens d'évoquer.

Une cybersécurité accrue grâce à la collaboration coordonnée entre les autorités et la branche

Les banques suisses travaillent activement à leur propre cybersécurité depuis des années et elles investissent des sommes considérables dans ce domaine. Cibles privilégiées des pirates informatiques, elles constituent sans surprise un des premiers secteurs à avoir subi leurs attaques.

Forte de ce constat, notre Association a fait de l'amélioration de la **cybersécurité** une de ses priorités absolues et de ses compétences clés, et ce depuis longtemps. A cet égard, la coordination des dispositifs de protection contre les cyberrisques à l'échelle de la branche revêt une importance cruciale. C'est pourquoi, avec les autorités fédérales, nous travaillons actuellement à la mise en place d'un **Centre de compétences commun pour la cybersécurité**. Bien entendu, nous resterons mobilisés sur les questions de cybersécurité au cours des années à venir. La protection efficace contre les cyberrisques est en effet un facteur essentiel de compétitivité et de réputation pour la place financière.

Les banques, facilitateurs importants de la transition vers une société neutre en carbone

Notre Association a développé ces dernières années un centre de compétences sur le développement

durable et les banques suisses sont leader en matière de finance durable sur la scène internationale. Le volume important des placements durables est là pour en témoigner: il a plus que décuplé en Suisse sur les cinq dernières années, passant de 140 milliards de francs 2015 à plus de 1 520 milliards de francs en 2020.

Dans le domaine du crédit, nos banques disposent des compétences requises pour cofinancer la transition de l'économie suisse vers la neutralité climatique. Réussir cette transition est devenu un des enjeux sociopolitiques majeurs et nos membres ont un grand rôle de facilitateurs à jouer dans ce processus. Je me permets de renvoyer ici à l'étude sur le financement de la transition climatique que nous avons publiée récemment et que je vous ai présentée lors d'une précédente conférence de presse. Jörg Gasser reviendra en détail après moi sur certains aspects concernant le développement durable.

Une réglementation mesurée pour renforcer la sécurité, la stabilité, la solidité et la compétitivité de la place financière suisse

Les questions réglementaires sont au cœur des travaux de notre Association depuis toujours. Lorsque la réglementation est proportionnée, elle renforce la sécurité, la stabilité et la compétitivité de la place financière.

L'ASB a donc été extrêmement attentive à l'organisation du **processus réglementaire**, c'est-à-dire à la question de savoir qui réglemente, qui doit être impliqué et quels aspects sont à prendre en compte dans le cadre d'un projet de réglementation. L'adoption de la nouvelle ordonnance relative à la LFINMA, dont nous vous avons parlé l'année dernière, a été une étape importante à cet égard. Ce texte fixe des règles contraignantes concernant le processus réglementaire ainsi que l'implication de notre branche en amont. Il s'agit à présent de le faire vivre. Dans cette perspective, il y a lieu d'accorder une priorité particulière à la mise en œuvre de Bâle III. En tant que représentante de la branche, notre Association continuera de plaider pour que celle-ci soit convaincante et proportionnée.

Par ailleurs, la décision de l'OCDE concernant l'**impôt minimum mondial** nécessite selon nous de réagir sans tarder. L'introduction d'un tel impôt fera perdre à la place suisse un de ses atouts majeurs face à la concurrence internationale. Il faut donc poser des jalons et prendre rapidement des mesures pour préserver l'attrait de notre place financière. Le dialogue avec les autorités jouera un rôle crucial à cet égard.

L'accès au marché: essentiel pour une place financière exportatrice comme la nôtre

Les banques suisses constituent le **troisième secteur exportateur de Suisse** par ordre d'importance, derrière les secteurs «Produits chimiques et pharmaceutiques» d'une part, «Instruments et horlogerie» d'autre part. Mais à l'heure actuelle, en tant que branche, nous ne sommes pas en mesure d'exploiter pleinement notre potentiel de marché. Nous avons besoin d'accéder aux marchés étrangers et nous regrettons la décision négative concernant l'accord institutionnel. Le Conseil fédéral doit construire **plus activement** notre relation avec l'Europe: il faut un **plan clair** de sa part quant à l'avenir que nous entendons forger avec nos voisins européens. Notre gouvernement doit **renouer le dialogue avec l'UE** et le rendre **plus intense et plus concret**.

Nous soutiendrons de notre mieux les autorités fédérales compétentes lors des futures négociations. Mais selon nous, il ne sert à rien d'attendre. Nous nous focalisons donc actuellement sur l'amélioration de l'accès aux marchés d'Etats importants. Nous poursuivrons également nos travaux sur d'autres dossiers bilatéraux.

Mesdames et messieurs, chers journalistes,

tous ces champs d'action ainsi que le rôle incombant à notre Association ont en commun ceci: élaborer des solutions viables suppose la volonté de nourrir un dialogue constructif, dans un esprit partenarial et d'égal à égal. C'est ce que nous faisons pour notre part, en nous appuyant sur notre expertise, en nous référant à des éléments factuels et en serrant les rangs vis-à-vis de l'extérieur.

Dès demain, il reviendra à Marcel Rohner d'orchestrer ce dialogue au nom de l'ASB. Je suis ravi de pouvoir transmettre mes fonctions à un successeur aussi expérimenté et compétent que lui. Quant à vous, chers journalistes, je vous remercie du fair-play, de la modération et de l'esprit critique avec lesquels vous m'avez accompagné tout au long de ces années. J'ai beaucoup apprécié de travailler avec vous et je vous souhaite tout de bon.

Je vous remercie de votre attention et je cède à présent la parole à Jörg Gasser.